

Février 2008

LA LETTRE

DE LA

COOPERATION
DECENTRALISEE

cités unies
France

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE ET ÉCONOMIE

Interview de Denis BRUNET, le Vice-président du Conseil général de la Vienne, à propos de la publication du rapport HCCI sur la coopération décentralisée et le développement économique.

Monsieur Brunet, le HCCI vient de publier un rapport sur les liens entre la coopération décentralisée et le développement économique. Pourquoi un tel rapport ?

La Commission de la coopération décentralisée du Haut Conseil de la Coopération Internationale, que je préside, a souhaité engager une réflexion à propos de la dimension économique de la coopération décentralisée.

Cette dimension apparaît, en effet, de plus en plus présente dans les programmes de coopération décentralisée menés par les collectivités territoriales françaises, aussi bien en direction des pays en développement que vis-à-vis des pays émergents. Même si elle a pu être un temps discutée et que l'on a pu penser pendant assez longtemps, que pour des raisons multiples, la dimension économique était peu présente, longtemps dominée par les liens institutionnels, les actions humanitaires, les échanges culturels et éducatifs.

En fait, elle vient souvent s'ajouter à ces autres dimensions, et l'expérience montre qu'elle est souvent réussie lorsque ces autres composantes de coopération l'ont

précédé ou l'accompagnent, permettant de tisser entre les collectivités partenaires des liens d'amitié et de confiance réciproque.

L'idée a donc été de procéder à un état des lieux permettant de mieux cerner les objectifs et les pratiques dans le domaine des actions économiques diverses (agricoles, artisanales, commerciales, industrielles, touristiques..), contribuant à aider les collectivités locales à affirmer leur rôle dans le développement local.

Un questionnaire a donc été adressé à un certain nombre de collectivités locales : Régions, départements, villes, intercommunalités.

Pour être très précis, l'analyse des actions a concerné, pour respecter le champ du HCCI, les pays en développement et les pays émergents, sans tenir compte des pays de l'Est européen qu'ils fassent désormais partie de l'union Européenne ou relèvent de la politique de voisinage.

Quels sont les éléments pour évoluer d'une coopération décentralisée aux objectifs de solidarité, à une coopération économique ?

Avec le renforcement de l'exercice de la démocratie locale, le développement local de la collectivité partenaire apparaît aujourd'hui comme l'un des grands objectifs de la coopération décentralisée, à ce titre la dimension économique y est de plus en plus présente. De plus, de nombreuses informations montrent aussi qu'à la faveur de contacts établis avec leurs partenaires, des collectivités françaises cherchent également à développer leur propre potentiel.

Les résultats de l'enquête sont éloquentes : on ne peut pas franchement opposer coopération décentralisée avec un objectif de solidarité et coopération économique. D'abord, parce que la présence de la dimension économique dans la coopération décentralisée est le plus souvent liée à une demande de la collectivité partenaire. Ensuite et surtout parce que la priorité la plus fréquente attachée au développement des actions économiques est de lutter contre la pauvreté et de développer l'emploi. On touche ainsi au plus près les objectifs de solidarité et de réduction de la pauvreté énoncés dans les objectifs du millénaire pour le développement.

Si l'enquête a permis d'affirmer que la dimension économique constituait un facteur indispensable pour lutter contre la pauvreté, elle souligne l'importance des éléments de formation qui peuvent l'accompagner, tout comme la présence de partenaires associés ou les concours d'acteurs locaux chez le partenaire.

Autre élément d'importance : la dimension rurale ressort nettement. Les échanges dans ce domaine peuvent conduire à la valorisation de filières qui emploient souvent plus de la moitié de la population des pays concernés (entreprises agissant sous forme coopérative, notamment).

La nécessité de l'information et de la sensibilisation a été soulignée et de nombreux exemples ont démontré que cette coopération économique n'est pas à sens unique, mais que le retour en bénéfice est une réalité.

Enfin aucun niveau de collectivité n'est exclu. De nombreuses petites collectivités mènent dans leurs programmes de coopération des projets de développement économique de même nature que les grandes. Ces projets sont adaptés à chaque fois aux spécificités du territoire partenaire et à sa population, en y ajoutant certainement à ce niveau la touche essentielle de la relation humaine.

Quelle application en feriez-vous dans la coopération décentralisée des départements français au Burkina Faso, au vu des récentes assises dont un des thèmes portait sur l'économie ?

Cité au rang des pays les plus pauvres du monde, le Burkina-Faso cherche courageusement à augmenter le niveau de vie de ses populations et le développement économique a été clairement affiché au cours de ces assises comme l'un des moyens majeurs pour y concourir.

Au titre de la coopération décentralisée, les collectivités locales savent construire un environnement attractif pour les acteurs économiques, par exemple, en aidant au développement d'infrastructures, en contribuant à la mise en place d'un cadre institutionnel favorable. Elles peuvent également favoriser l'accès au capital par l'intermédiaire de la création de fonds de développement locaux ou par le micro crédit.

Les services des collectivités locales, peuvent aussi s'impliquer dans les relations entre acteurs économiques d'"ici" et de "là-bas", de différentes manières, comme par exemple : la création de filières économiques spécifiques, la mise en place de formations techniques ou en gestion, par la mise en place de compagnonnages ou l'aide à l'organisation de rencontres d'entrepreneurs.

A ce titre les départements ont une réelle spécificité : leur nature même les place au cœur du développement territorial, héritiers d'une longue histoire, qui, depuis plus de deux siècles a structuré le territoire sur la cartographie départementale, regroupant à son niveau la grande majorité des associations, des organismes et des institutions, organisés dans le cadre d'un réseau ou d'un comité départemental.

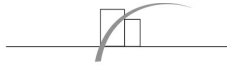
Ensuite ils disposent de personnels rodés dans leurs domaines de compétences. Cette ressource humaine est capitale pour accompagner la formation à la gestion locale ou les programmes d'appui institutionnel ou d'appui technique à la collectivité partenaire en vue du développement économique. Dans ce domaine particulier, ils ont une capacité à jouer un rôle d'initiateur, d'animateur, de mise en cohérence d'opérateurs, et de mobilisateur du tissu économique.

Comme acteur essentiel du développement local, ils sont capables de mobiliser de nombreux acteurs socioprofessionnels et économiques : agriculteurs, entreprises, organismes, chambres consulaires pouvant intervenir dans le cadre des filières professionnelles ou du développement institutionnel.

Le champ des possibilités est vaste, la coopération décentralisée pouvant réellement jouer un rôle d'appui, d'accompagnement du développement économique, au Sud et par conséquent de réduction du niveau de pauvreté.

SOMMAIRE

INTERVIEW DU MOIS.....	1
AFRIQUE	5
AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES	7
ASIE	9
EUROPE	10
MEDITERRANEE	12
UNION EUROPEENNE.....	15
ACTUALITE.....	16
AGENDA	18
PUBLICATIONS	21



ACTUALITÉ AFRIQUE

4ème Forum Social Ouest-Africain à Lomé

« Les 25, 26 et 27 janvier, environ 200 représentants de la société civile ouest-africaine se sont réunis à Lomé, au Togo, pour le 4ème Forum Social Ouest Africain (FSOA), composante ouest-africaine du Forum social africain. Cette édition avait pour thème la bonne gouvernance et la souveraineté alimentaire, mais les Accords de partenariat économique (APE), en cours de négociation entre la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union européenne, ont focalisé les débats. (...) Le FSOA demande aux dirigeants de la CEDEAO « de faire de l'approfondissement de l'intégration régionale le préalable absolu et non négociable à toute signature d'accord de libre échange » et « de prendre toutes les dispositions pour une participation effective, efficace et accrue des organisations de la société civile au processus de négociation ». Les participants souhaitent, à ce titre, qu'un tableau estimant les impacts d'une signature ou d'une non-signature des APE soit mis à disposition des Etats. »

Source : AFDI, d'après articles et dépêches de la presse nationale et internationale

FOCUS SUR LES PROGRAMMES SECTORIELS ET APPELS D'OFFRE DE L'UNION EUROPÉENNE SUR L'AFRIQUE, POUR INFORMATION

Auteur : Halimata Ouedraogo, Pôle Afrique

Côte d'Ivoire

Pour contacter la Délégation de la Commission Européenne en Côte d'Ivoire
18 rue du Dr. Crozet, Immeuble Azur, Abidjan Plateau
01 B.P. 1821, Abidjan 01
Téléphone : (225) 20 31 83 50

Télécopieur : (225) 20 21 40 89

Adresse électronique : delegation-ivory-coast@cec.eu.int
<http://www.delciv.ec.europa.eu/>

Madagascar

Statut: Ouvert (date limite 21.04.2008)

Assistance technique pour la mise en oeuvre de la 2eme phase du projet - système d'Information Rural et de Sécurité Alimentaire - SIRSA II
Référence: EuropeAid/126161/C/SER/MG
Budget EUR: 1500000
Statut: Open (date limite 29.03.2008)



Pour plus de renseignements : <http://ec.europa.eu/europeaid/cgi/frame12.pl>

Pour contacter la Délégation de la Commission Européenne à Madagascar

Tour Zital - 9ème Etage - Ankorondrano

746 Antananarivo (101)

(261) (20) 22 - 242-16

(261) (20) 22 - 645-62

delegation-madagascar@ec.europa.eu

<http://www.delmdg.ec.europa.eu/>

Mali

Un nouvel appel à proposition prévu dans le cadre de la composante Coopération Décentralisée du Programme d'appui à la Réforme Administrative (PARAD) a été lancé, sous la référence EuropeAid/126239/M/ACT/ML.

Le 14 mars 2006, la Commission européenne et la République du Mali avaient signé une convention de financement de ce programme pour un montant d'environ 47,2 milliards FCFA (72 millions €).

Le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la décentralisation et le développement institutionnel, la réorganisation de l'Etat central, l'amélioration de la gestion des affaires publiques, la valorisation des ressources humaines et le développement de la citoyenneté sont les principaux objectifs du PARAD.

Peuvent postuler à ce nouvel appel les collectivités locales maliennes, ainsi que des collectivités locales partenaires.

Pour information :

Appel à propositions prévu dans le cadre de la composante Coopération Décentralisée du Programme d'Appui à la Réforme Administrative et à la Décentralisation (PARAD) au Mali

Référence: EuropeAid/126239/M/ACT/ML

Budget EUR: 2000000

Statut: Ouvert (date limite 26.02.2008)

Pour tout renseignement : <http://ec.europa.eu/europeaid/cgi/frame12.pl>

Niger

Fourniture de 74 ensembles ordinateurs /onduleurs/imprimantes pour le Programme d'Appui à la Justice et à l'Etat de Droit

Référence: EuropeAid/126013/D/SUP/NE

Statut: Ouvert (date limite 21.03.2008)

Pour information : <http://www.delner.ec.europa.eu/market/index.htm#multi> et <http://ec.europa.eu/europeaid/cgi/frame12.pl>

Pour contacter la Délégation de la Commission Européenne du Niger

Adresse : Rue du Commerce, immeuble BIA – 3ème étage - BP 10 388 Niamey

E-mail : delegation-niger@ec.europa.eu

Téléphones : +227 20 73 45 08 / 20 73 27 73 / 20 73 85 83-84-85

<http://www.delner.ec.europa.eu/home/index.htm>



HAÏTI

Président du groupe-pays Caraïbes : M. Charles Josselin, président de Cites Unies France, Ancien Ministre, sénateur des Côtes-d'Armor et vice président du conseil général.

Document Cadre de Partenariat entre la France et Haïti (2008-2012)

M. Jean-Marie Bockel, Secrétaire d'Etat en charge de la Coopération et de la Francophonie a effectué une visite de trois jours en Haïti, du 30 décembre au 1^{er} janvier 2008. Lors de cette visite a été signé le document cadre de partenariat qui précise les grandes orientations de la coopération française pour les cinq années à venir : deux secteurs de concentration directement liés à la réalisation des OMD, pour lesquels l'Agence Française de Développement (AFD) est l'opérateur pivot : les infrastructures et l'éducation ; deux secteurs hors concentration : la santé et le développement rural ; quatre programmes transversaux, mis en œuvre par la Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Haïti (SCAC) : le soutien à la gouvernance démocratique, l'immigration et le co-développement, la promotion de la diversité culturelle et du français, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

Contact : Felicia Medina f.medina@cites-unies-france.org

Mission du groupe pays Caraïbes

Une délégation du groupe-pays Caraïbes se rendra en Haïti du 7 au 12 février 2008. Cette mission sera conduite par M. Charles Josselin, président de Cités Unies France et du groupe pays Caraïbes, il sera accompagné par trois vice-présidents du groupe-pays Caraïbes : Mme Marlène Melisse, vice-présidente du conseil régional de la Guadeloupe, M. Jean- Louis Testud, maire adjoint de Suresnes et M. Jean-Luc Ega, maire adjoint de Sainte Anne (Martinique).

Cette mission permettra de faire le point sur la situation politique, et d'apprécier, en concertation avec les partenaires haïtiens, si les conditions d'une relance de la coopération décentralisée franco-haïtienne sont réunies et d'envisager en ce sens la réalisation d'une manifestation.

Contact : Felicia Medina, f.medina@cites-unies-france.org

CHILI

IIIème séminaire France/ Cône Sud : « Intercommunalité et coopération décentralisée : la gestion commune des politiques publiques locales » les 23, 24, 25 janvier 2008 à Queilen, Province de Chiloé (Chili).

Ce séminaire faisait suite aux séminaires réalisés en juin 2005 à Rosario, Argentine, en septembre 2006 à Montevideo et Canelones ,Uruguay.



Ce IIIème séminaire a été organisé par Cites Unies France, l'Observatoire des Changements en Amérique Latine (LOCAL), entité intégrée à l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine (IHEAL), la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Locales, le Sous-secrétariat au Développement Régional du Ministère de l'Intérieur chilien, l'association chilienne des municipalités et le conseil général du Finistère, partenaire de l'association des municipalités de la Province de Chiloé qui a accueilli le séminaire.

Un des résultats du séminaire a été la création d'un réseau des collectivités françaises et du Cône Sud qui depuis trois ans se rencontrent pour échanger leurs pratiques sur l'intercommunalité, la gestion du transport, des déchets, et le développement local. Afin d'inscrire ce réseau dans la durée, il a été proposé de présenter un projet lors de l'appel d'offre de la IIIème phase du programme Urb-al.

Les collectivités et associations participants au séminaire qui ont manifesté leur intérêt pour faire partie du réseau sont les suivantes : le conseil général du Finistère, le conseil général des Hautes-Pyrénées, la ville de Santo André (Brésil), l'association des municipalités de l'Aire Métropolitaine d'Asuncion (Paraguay), la ville de Canelones (Uruguay) l'association des municipalités de Chiloe (Chili), l'association des « Villes du Sud » de l'agglomération de Santiago de Chili, Cites Unies France, l'Observatoire des Changements en Amérique Latine, la communauté d'agglomération du Grand Tarbes, l'agglomération de Rennes et la Communauté de Communes de Villandraut.

Contact : Felicia Medina, f.medina@cites-unies-france.org

IIIème phase du Programme URB_AL

L'unité de coopération de la commission européenne EUROPAID a annoncé pour la période 2008-20012 la troisième phase du programme URB-AL, avec un financement de 50 millions d'Euros. La date indicative pour le lancement de l'appel à propositions est prévue pour fin janvier 2008.

Contact : Felicia Medina, f.medina@cites-unies-france.org

BRÉSIL

Président du groupe-pays : Michel Vauzelle, Président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Création du groupe-pays Brésil

Le Bureau exécutif de Cites Unies France, réuni le 23 janvier 2008, a validé la création du groupe-pays Brésil sous la présidence de Michel Vauzelle, Président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.



AGENDA 2008

2ème Forum sur la gestion des villes, à Goa, 3 au 5 avril 2008 (Euro India Center)
Ières Rencontres franco-japonaises des collectivités territoriales, à Nancy, 27 et 28 octobre 2008

ACTUALITÉ ASIE

Deuxième réunion du comité de pilotage des Premières Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise

Les Premières Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise auront lieu à Nancy, les 27 et 28 octobre 2008, dans le cadre du 150^{ème} anniversaire des relations entre la France et le Japon

Le 6 février prochain, la deuxième réunion du Comité de pilotage des Premières Rencontres de la coopération décentralisée franco-japonaise aura lieu à l'Assemblée nationale, de 10h00 – 12h00.

Assemblée nationale, 2^{ème} bureau

entrée : 126, rue de l'Université, 75007 Paris

Le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site internet de Cités Unies France) est à renvoyer avant le vendredi 1^{er} février à Cités Unies France.

Pour plus d'informations, merci de consulter le site internet de Cités Unies France :

http://www.cites-unies-france.org/html/regions/asia/japon_index.html.



AGENDA 2008 EUROPE

- Rencontres de la coopération décentralisée franco-russe dans le domaine de l'agroalimentaire, à Moscou et Rostov, mai 2008 (Association Dialogue Franco-russe)
- Séminaire thématique sur la coopération décentralisée franco-slovaque, à Jilina, mi juin 2008
- 1ères Rencontres régionales de la coopération transfrontalière, du développement durable, des territoires et de la coopération décentralisée dans les Balkans, à Sofia (Bulgarie), 3 et 4 juillet 2008
- Rencontres franco-russes sur le thème du tourisme, à Moscou, 2^{ème} semestre 2008
- 3èmes Ateliers de la coopération territoriale européenne, en Pologne, septembre/octobre 2008

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Appel à manifestation d'intérêt- Réponse au programme ANE et AL sur le volet « Sensibilisation et Éducation au développement en Europe ».

La République tchèque a depuis le début des années 90 considérablement augmenté le montant de son APD, même si ce dernier demeure encore très en deçà des 0,7% du PIB fixé par les Nations Unies dans le cadre des Objectifs du Millénaire. Avec 129 millions de dollars, le montant de son APD s'établissait en 2005 à 0,11% du PIB tchèque.

L'APD tchèque se concentre sur les régions prioritaires pour la politique étrangère du pays aujourd'hui, soit les Balkans et l'Irak, la République tchèque étant membre de la coalition. La coopération tchèque est encore très peu active en Afrique subsaharienne et plus généralement dans les Pays les Moins Avancés. (*source Ambassade de France en République tchèque, Rédacteur : Thomas Buffin*)

Le nouvel appel à proposition concernant les Acteurs non étatiques et les collectivités locales lancé par la commission européenne en janvier offre la possibilité aux autorités locales européennes de conduire des projets en Europe afin, notamment, de sensibiliser les citoyens et les décideurs politiques européens aux OMD et plus largement « aux pays nouveaux entrants » de s'approprier la politique de développement de l'Union européenne.

Dans la perspective du prochain appel à projet qui devrait voir le jour en 2009, nous invitons les collectivités intéressées par la thématique de l'Éducation au développement et notamment les régions françaises menant une politique d'Éducation au développement sur leurs territoires à se mettre en lien avec Cités Unies France et avec l'Ambassade de France en République tchèque qui pourrait faire le lien avec les régions tchèques sur cette thématique.

Contacts : g.traore@cites-unies-france.org, 01 53 41 81 85 et à l'Ambassade de France en République tchèque : Thomas.BUFFIN@diplomatie.gouv.fr, 00 420 221 401 003. Merci de mettre également en copie le Conseiller de coopération et d'action culturelle Jean-marc.BERTHON@diplomatie.gouv.fr, également intéressé par ces questions.



ACTUALITÉS

1ères Rencontres régionales de la coopération transfrontalière, du développement durable, des territoires et de la coopération décentralisée dans les Balkans.

Le dernier comité de pilotage politique des 1ères Rencontres régionales de la coopération transfrontalière, du développement durable, des territoires et de la coopération décentralisée dans les Balkans a eu lieu le 9 janvier dernier.

Ces rencontres, qui se tiendront sous la présidence de Jean-Claude Mairal, Vice-président du Conseil régional d'Auvergne, auront lieu les 3 et 4 juillet 2008, à Sofia. Elles seront l'occasion pour les collectivités territoriales françaises d'échanger, avec leurs homologues d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Bulgarie, de Macédoine, du Monténégro, de Serbie et de Turquie, notamment en matière de : protection de l'environnement, patrimoine, financements européens, action sociale...

Cités Unies France participe aux comités de pilotage politique et technique de préparation de ces rencontres et organisera, en outre, dans le cadre de celles-ci, un forum visant à présenter la valeur ajoutée de la coopération décentralisée.

Pour plus d'informations, merci de consulter le site internet de Cités Unies France : http://www.cites-unies-france.org/html/regions/europeest/autres_pays_index.html ou de contacter Hélène Migot, Chargée de mission Europe/Asie : h.migot@cites-unies-france.org.

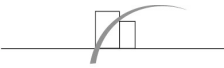
ACTUALITÉ SERBIE

Les résultats après le second tour de l'élection présidentielle en Serbie, qui a eu lieu le 3 février 2008

Avec 50,5% des voix, Boris Tadic, le candidat du Parti démocratique (DS) a remporté une élection présidentielle, qui a été restée indécise jusqu'à la dernière minute. La participation des électeurs serbes a été exceptionnelle : plus de 4,5 millions de votants, soit 67,6% des inscrits. La victoire de M. Tadic renforce la position de son parti au sein de la coalition gouvernementale.

On peut dire que cette présidentielle, la plus importante depuis la chute du régime autoritaire de Slobodan Milosevic en octobre 2000, était perçue comme un référendum pour ou contre l'Union européenne. En donnant un nouveau mandat au réformateur Boris Tadic, la Serbie a voté pour le rapprochement avec l'UE.

Les échéances cruciales pour la Serbie vont se précipiter dans les prochaines semaines : le président réélu souhaite signer rapidement l'Accord de stabilisation et d'association, premier pas vers l'intégration à l'UE, paraphé en novembre dernier, et espère obtenir avant la fin de l'année pour son pays le statut officiel de candidat à l'UE, même si la question du statut du Kosovo est encore en suspens.



MAROC

Président du groupe-pays Maroc : Jacques Rocca Serra, Maire adjoint de Marseille

Réunion thématique du groupe-pays Maroc sur la maîtrise d'ouvrage

La prochaine réunion du groupe-pays Maroc se tiendra le 14 février prochain, de 14h30 à 17h30, à Cités Unies France. La réunion portera sur la question du renforcement de la maîtrise d'ouvrage dans les projets de coopération décentralisée franco-marocain. En présence de l'équipe du PAD (programme d'accompagnement à la décentralisation) et d'experts, la réunion sera l'occasion d'apporter des éléments de réponse à ces problématiques en s'appuyant sur l'expérience des collectivités.

L'ordre du jour et le bulletin de participation sont disponibles sur le site de Cités Unies France : http://www.cites-unies-france.org/html/regions/mediterranee/maroc_index.html

Pour tous renseignements complémentaires : Virginie Rouquette (v.rouquette@cites-unies-france.org) ou Linda Naili (L.naili@cites-unies-france.org).

Programme concerté Maroc

Depuis le mois de novembre 2007, Cités Unies France a intégré le comité de pilotage du Programme concerté Maroc. Ce programme a pour objectif d'encourager le développement de la société civile de favoriser la création d'espaces de concertation entre différents acteurs du développement : associations marocaines et françaises, pouvoirs publics, collectivités territoriales. La présence de Cités Unies France permettra le renforcement du rôle des autorités locales dans ce programme.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez consulter la note disponible sur le site de Cités Unies France :

http://www.cites-unies-france.org/html/regions/mediterranee/maroc_index.html

ACTUALITÉ CULTURE MAGHREB

Le Maghreb du Livre

Georges Morin, maire-adjoint de Gières (Isère), préside, au sein de Cités Unies France, le groupe-pays Algérie. Il a fondé en 1985 (et il préside depuis lors) l'association Coup de soleil, qui a pour vocation principale de mieux faire connaître, en France, le Maghreb et les populations qui en sont originaires, immigrées ou rapatriées.

Coup de soleil organise, les 23 et 24 février prochains, pour la 14^{ème} année consécutive, une grande manifestation littéraire, le Maghreb des livres, qui ne peut qu'intéresser tous les amis du Maghreb en France.

Nous avons jugé utile de vous transmettre une première information sur cette manifestation, dont le programme définitif sera disponible, dès le 11 février, sur le site www.coupdesoleil.net.



ISRAËL

Président du groupe-pays : Charles Assouline, Maire adjoint de Créteil

Mission en Israël

Le groupe-pays Israël a effectué une mission en Israël du 10 au 15 décembre 2007, conduite par Charles Assouline, président du groupe-pays.

Des objectifs de travail et un agenda de travail 2008 ont été discutés et validés avec les partenaires israéliens du groupe-pays :

Développer la coopération décentralisée franco-israélienne par :

L'élaboration d'un recensement des besoins des collectivités locales israéliennes et de leur volonté de coopération ;

La création de nouveaux partenariats ;

L'organisation d'un séminaire de travail pour l'organisation des Assises (comité organisateur des Assises) en juin 2008 en Israël. L'organisation des Assises de la coopération décentralisée franco-israélienne (février/mars 2009, en France). Les Assises seront un moment important de la coopération décentralisée. Organisées sous forme d'ateliers, elles auront pour objectif de faire un état de lieux de la coopération entre la France et Israël, d'étudier des nouvelles pistes de travail, d'œuvrer à la création des nouveaux partenariats.

Certaines thématiques ont été proposées et feront l'objet d'une attention particulière et d'un approfondissement lors du séminaire qui sera organisé en juin 2008 :

- Développement durable (environnement, eau, énergie, traitement des déchets,...)
- Coopération culturelle (littérature, cinéma, francophonie...)
- Préservation du patrimoine
- Appui institutionnel
- La place de la coopération triangulaire (diplomatie des villes). L'importance des coopérations entre villes israéliennes juives et villes arabes israéliennes : « une nouvelle forme de coopération pour la paix ».
- Travailler à des nouvelles coopérations : « coopérations tripartites en Israël » avec l'aide des collectivités locales françaises.
- Économie/Environnement
- Comment développer de nouveaux partenariats ?

Participer à ou organiser des rencontres multilatérales

Mobiliser des collectivités françaises pour la conférence organisée par ULAI en mars 2008

Mobiliser les collectivités locales françaises et israéliennes pour la Conférence de Venise, au printemps 2008, organisée par le Réseau Européen des Collectivités Locales pour la Paix au Proche-Orient (COEPPO).

Une réunion du groupe-pays sera organisée prochainement à Cités Unies France.

Pour tous renseignements complémentaires : Simoné Giovetti, med@cites-unies-france.org



PALESTINE

Président du RCDP : Claude Nicolet, Conseiller communautaire de Dunkerque

Assises franco-palestiniennes

Une réunion de bilan des Assises de la coopération franco-palestiniennes sera organisée prochainement dans les locaux de Cités Unies France.

ACTUALITÉ LIBAN

Manifestations et violences à Beyrouth

« Dix-sept personnes, dont onze militaires de l'armée libanaise, ont été arrêtées dans le cadre de l'enquête sur les manifestations violentes qui ont fait sept morts et plusieurs dizaines de blessés le 27 janvier à Beyrouth », a annoncé le bureau du procureur militaire, le 2 février dernier. "A la suite des événements qui ont eu lieu le 27 janvier dans le quartier de Mar Michael-Chiyah et qui ont fait sept tués parmi les civils et plusieurs blessés, dont des soldats, la police militaire a ordonné les arrestations de trois officiers, deux sous-officiers et six soldats, ainsi que six civils", a indiqué un communiqué. Selon le texte, "certains des civils ont été arrêtés pour atteinte à l'ordre public et d'autres pour port d'armes illégal".

Sept personnes avaient été tuées par balles le 27 janvier dans des manifestations qui avaient dégénéré dans la banlieue sud chiite de Beyrouth. Toutes les personnes tuées lors de ces violences étaient des chiïtes, issus pour certains des partis Hezbollah et Amal, piliers de l'opposition libanaise, soutenue par Damas et Téhéran, qui a demandé une enquête rapide.

Le Liban est plongé dans une grave crise politique sur le partage du pouvoir entre l'opposition et la majorité et se trouve sans président depuis le 24 novembre. La majorité antisyrienne accuse l'opposition de recourir à la rue à des fins politiques, mais celle-ci dément.

Le Hezbollah a exhorté l'armée à identifier au plus vite les meurtriers, affirmant que c'était là le seul moyen de contenir la colère de la population. D'autres figures de l'opposition ont directement attribué à l'armée la responsabilité des fusillades.

Le chef de l'armée, Michel Sleimane, qui est en outre le candidat de consensus pour l'élection présidentielle, a promis une enquête transparente lorsqu'il a rendu visite au chef du Hezbollah Hassan Nasrallah et au responsable d'Amal Nabih Berri.

Certains experts estiment que les émeutes ont tendu les relations entre MM. Nasrallah et Sleimane et compromis les chances de ce dernier de se faire élire à la présidence.

Après les émeutes de Beyrouth, la presse a dit craindre que ces manifestations sanglantes ne soient le prélude à une nouvelle guerre civile. Le conflit interne de 1975-1990 avait commencé dans ces mêmes quartiers d'Aïn el-Remmaneh et Chiyah.

Sources : AFP



Vous retrouverez l'ensemble des informations présentées ici, ainsi que les notes de présentation réalisées par Cités Unies France et d'autres informations sur les programmes européens sur le site Internet de Cités Unies France :

http://www.cites-unies-france.org/html/actualites/union_eu_financement_actu.html

http://www.cites-unies-france.org/html/actualites/actu_financement_eu.html

Programme Acteurs non étatiques et autorités locales : Rappel des différents appels à propositions ouverts aux collectivités territoriales

Appel à propositions 2007 relatif au deuxième volet de l'objectif I du programme Acteurs non étatiques et autorités locales : Appel à propositions multi-pays (Réf. : 166340)

Date limite d'envoi des notes succinctes de présentation : 11 février 2008

Appel à propositions relatif au deuxième volet de l'objectif I du programme Acteurs non étatiques et autorités locales : Appel à propositions pays partenaires (Réf. : 126342)

Date limite d'envoi des notes succinctes de présentation : 11 février 2008

Appel à propositions relatif à l'objectif II du programme Acteurs non étatiques et autorités locales : Appel à propositions sensibilisation et d'éducation au développement en Europe (Réf. : 126341)

Date limite d'envoi des notes succinctes de présentation : 19 février 2008

Appel à propositions relatif à l'objectif III du programme Acteurs non étatiques et autorités locales : Appel à propositions mise en réseau en Europe (Réf. : 126343)

Date limite d'envoi des notes succinctes de présentation et des formulaires complets de demande :

2 avril 2008

NB : Dans le cadre de l'objectif I du programme Acteurs non étatiques et autorités locales, concernant les 31 pays prioritaires pour 2007, les délégations de la Commission européenne émettent un appel à propositions décentralisé.

Autres appels à propositions ouverts aux collectivités territoriales

Appel à propositions relatif au Programme thématique de coopération avec les pays tiers dans les domaines de la Migration et de l'Asile (Réf. : 126342)

Date limite d'envoi des notes succinctes de présentation : 14 février 2008

Appel à propositions 2007 relatif au programme « Environnement et gestion durable des ressources naturelles, dont l'énergie » (Réf. : 126201)

Date limite d'envoi des notes succinctes de présentation : 21 février 2008

Appel à propositions 2008 relatif au programme Switch Asia (Réf. : 126274)

Date limite d'envoi des notes succinctes de présentation : 28 février 2008

Appel à propositions 2008 relatif au programme URBACT II

Date limite de candidature : 15 février 2008



RECHERCHE

Séminaire de lancement de l'IDHIL (Institut des Hautes Etudes de l'Action Internationale des Villes et des Gouvernements Locaux)

Vendredi 25 janvier, s'est tenu à Grenoble le séminaire de lancement de l'Institut des Hautes études de l'action internationale des villes et des gouvernements locaux (« IDHIL »). A l'initiative de Jean-Jacques Gleizal, maire adjoint de la ville de Grenoble, en partenariat avec la ville de Lyon et la région Rhône Alpes, la réunion a permis d'identifier les missions attendues de l'institut. Cités Unies France, représentant CGLU, accompagnera pleinement l'Institut dans sa phase d'assistance préparatoire, qui courra pendant tout le premier semestre 2008.

L'IDHIL se propose d'être un réseau de structures permettant de valoriser le rôle actif des collectivités territoriales dans les processus de coopération au développement et leur collaboration avec les organisations internationales et plus particulièrement les Nations Unies. Il doit permettre d'échanger et de « travailler ensemble » en s'appuyant sur des structures existantes et en cherchant à les valoriser dans le cadre de ses missions.

Tenant compte de la donnée fondamentale de la décentralisation, l'IDHIL se propose de participer à la mise en cohérence de l'action internationale des collectivités locales en agissant à travers la formation (sous forme d'échanges d'expérience), la recherche et la communication.

L'IDHIL est créé avec pour objectifs de :

constituer, notamment à travers la « formation-échanges d'expérience » multi-acteurs, un milieu structuré (pratiques discutées et partagées) de l'action internationale décentralisée ;

- constituer un corpus scientifique propre à l'action internationale des villes et gouvernements locaux et servant de base à une formation de haut niveau ;
- contribuer à l'élaboration de politiques publiques ayant des stratégies claires autour d'axes structurants : participation, proximité, partenariat, fonctionnement en réseau, relations de territoires à territoires, communication ;
- participer à la réorganisation et à la modernisation des méthodes et instruments de la coopération internationale décentralisée (professionnalisation, pratique du partenariat, conduite de projet, recherche de financement) ;
- s'inscrire dans le dialogue des cultures et la définition d'une gouvernance locale, reconnue comme partie prenante d'une gouvernance mondiale.

La mission de formation-échanges d'expérience de l'Institut est centrale. C'est grâce aux sessions de haut niveau organisées dans ce cadre que pourra se constituer une approche partagée de l'action internationale des villes et gouvernements locaux entre tous les acteurs concernés : personnels d'Etat, des collectivités territoriales, élus et agents, membres du milieu associatif et des ONG, responsables d'organisations internationales, personnels du secteur privé.

La « formation-échanges d'expérience » délivrée s'organisera en sessions qui pourront avoir un caractère itinérant.

Pour sa part, la recherche devra s'inscrire dans une démarche de recherche-action sur la base de programmes répondant aussi bien à une demande sociale qu'aux exigences d'une recherche en sciences sociales de haut niveau.



Informer, publier, communiquer avec les outils fournis aujourd'hui par les nouvelles technologies viendra compléter un dispositif déjà en prise sur les nouvelles modalités de l'action internationale.

Ce projet qui a connu une longue gestation se fixe dans un premier temps l'objectif de travailler sur les aires géographiques suivantes : l'Europe, l'Afrique et l'Amérique latine. Rappelons qu'il est de l'initiative d'un adjoint aux relations internationales de la ville de Grenoble, Jean-Jacques Gleizal qui a su rapidement intéresser les collectivités locales – Grenoble, Isère, Rhône Alpes, l'Université Pierre Mendès France et les partenaires institutionnels au premier rang desquels le PNUD et la DGCID, ainsi que l'Agence Française de Développement (AFD), le Programme Universitas d'Art Initiative, l'Academy of the Hague...

Le débat, très riche, a permis de prévoir en partie le rôle des uns et des autres. CUF, qui avait été mandaté pour représenter CGLU à cette réunion, y est intervenu pour rappeler la nécessité d'équilibrer, au sein des instances de l'IDHIL, le poids du multilatéral des Etats face à celui des collectivités locales. Il semble que cet avis ait été retenu et que CGLU, représenté par CUF, participera au comité directeur.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser à Toufik Naili, (Tél: 06 23 50 19 47, Mail : toufiknaili@hotmail.com)

FRANCOPHONIE

Appels d'offre de l'organisation Internationale de la Francophonie

Aux collectivités locales françaises impliquées dans des pays francophones en développement : deux appels à propositions de l'Organisation Internationale de la Francophonie concernant le Programme spécial de développement ont été lancés fin décembre 2007.

Le Programme spécial de développement (PSD) est un fonds de solidarité alimenté par les contributions volontaires des Etats et gouvernements membres de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Ce fonds s'inscrit dans l'objectif global de lutte contre la pauvreté et est destiné plus spécifiquement à satisfaire les besoins essentiels de base des communautés locales. Les projets et opérations visant la valorisation des produits locaux, l'accès aux services sociaux de base (notamment dans le domaine de l'hydraulique), le renforcement des capacités des porteurs de projets et des communautés bénéficiaires.

Le cofinancement possible pour un projet est de 70% au maximum pour un coût total du projet compris entre 5000 et 43 000 euros.

Ce programme est ouvert aux collectivités locales comme aux associations des pays francophones en développement.

Les deux appels pour 2008 sont actuellement en cours :

Limite de dépôt des dossiers pour le premier : 29 février 2008.

Examen des propositions : 30/03/08

Limite de dépôt des dossiers pour le deuxième: 30 juin 2008.

Examen des propositions : 30/07/08

<http://www.francophonie.org/actions/developpement/fin-psd.cfm>



AGENDA INTERNATIONAL ET EUROPÉEN DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE 2008

TITRE	LIEU	DATES	INITIATIVE
<i>Réunion régional Méditerranée du Forum international du Tourisme solidaire (FITS)</i>	Marseille	17 et 18 janvier	<i>Forum international du Tourisme solidaire (FITS)</i>
<i>Séminaire "Cône Sud" sur l'intercommunalité et coopération décentralisée</i>	Chili, Ile de Chiloé	23 au 25 janvier	Ass. LOCAL
Forum Euro-Arabe des villes	Dubaï	10 et 11 février	Organisation des Villes arabes (OVA)/CCRE
Conférence internationale des villes et collectivités locales jumelées	Jérusalem	9 au 12 mars	Union des autorités Locales d'Israël (ULAI)
6ème Forum de l'Alliance Mondiale des Villes contre la Pauvreté	Athènes	26 au 28 mars	PNUD
Conférence mondiale des villes	New Delhi	26 avril	Conférence
<i>Réunion du Réseau des Collectivités d'Europe pour la Paix au Proche-Orient (COEPPPO)</i>	Venise	24 mai (à confirmer)	COEPPPO
Réunion du Comité Directeur du CCRE	Reykjavik	5 et 6 mai	CCRE
2ème convention internationale pour une approche territoriale du développement	Tanger	12 au 14 mai	« FOGAR »
<i>Séminaire régional - Amérique latine - de sensibilisation et de développement de la CD</i>	El Salvador	19 au 23 mai	Ass. LOCAL
Réunion de l'Euromot (Mission opérationnelle transfrontalière)	Sarrebruck	28 mai	EUROMOT
Session plénière du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux d'Europe	Strasbourg	27 au 29 mai	CPLRE/Conseil de l'Europe
1ère Conférence mondiale sur la Diplomatie des Villes	La Haye	11 au 13 juin	Ville de La Haye / Commission CGLU

AGENDA



LA LETTRE
d'information

<i>Forum des Autorités locales et régionales de la Méditerranée</i>	<i>Marseille</i>	<i>23 et 24 juin (initialement en novembre)</i>	<i>CR PACA, Ville de Marseille, CUF, Comm. Med de CGLU (présidence française)</i>
Réunion technique franco-slovaque	Jilina	Fin juin	SCAC/Bratislava
Réunion du Bureau mondial de Cités et Gouvernements locaux unis	Quito	30 juin et 1 ^{er} juillet	CGLU
3 ^{ème} Forum mondial des droits de l'homme	Nantes	30 juin au 3 juillet	Nantes / Commission CGLU
<i>1^{ères} Rencontres régionales de la coopération transfrontalière, du développement durable, des territoires et de la coopération décentralisée dans les Balkans</i>	<i>Sofia</i>	<i>3 et 4 juillet</i>	<i>MAEE</i>
<i>3^{èmes} Ateliers franco-germano-polonais de la coopération territoriale européenne (triangle de Weimar)</i>	<i>à confirmer</i>	<i>Septembre/octobre (à confirmer)</i>	<i>Ambassade de France en Pologne</i>
Rencontres franco-québécoises	Québec	8 au 10 octobre	MAEE, ARF
<i>Assises mondiales du Forum international du Tourisme solidaire (FITS)</i>	<i>Bamako</i>	<i>20 au 22 octobre</i>	<i>FITS</i>
<i>1^{ères} Rencontres franco-japonaises des collectivités territoriales</i>	<i>Nancy</i>	<i>27 et 28 octobre</i>	<i>Ville de Nancy, CUF-MAEE</i>
<i>Ateliers de coopération décentralisée</i>	<i>Istanbul</i>	<i>Fin octobre</i>	<i>CUF / AFD</i>
Réunion du Conseil mondial de CGLU	Istanbul	Octobre (à confirmer)	CGLU
Journées européennes du Développement durable	Strasbourg	15 au 17 novembre	MAEE / Présidence française de l'UE



FÉVRIER 2008	MARS 2008	
<p>4 février 2008 : réunion du comité de suivi de la coopération décentralisée franco-brésilienne, Cités Unies France</p> <p>7 février : Réunion du groupe-pays Mauritanie, Assemblée Nationale, (matin)</p> <p>10-11 février : Forum euro-arabe des villes, Dubaï</p> <p>13 février : Comité de pilotage du programme concerté Aniya, Cités Unies France (après-midi)</p> <p>13 février : Réunion sur la coopération décentralisée française avec la Turquie, AFD</p> <p>14 février : Réunion du groupe-pays Maroc sur le renforcement de la maîtrise d'ouvrage, Cités Unies France</p> <p>15 février : Réunion du groupe-pays Madagascar, Cités Unies France (matin)</p> <p>28 février : Cellule d'animation du groupe-pays Burkina Faso, Cités Unies France (matin)</p>	<p>9 mars : 1^{er} tour des élections municipales</p> <p>16 mars : 2^{ème} tour des élections municipales</p>	
	<th data-bbox="791 483 1396 521">AVRIL 2008</th>	AVRIL 2008
	<p>2 avril : réunion du groupe-pays Israël, Cités Unies France</p> <p>3 avril : réunion du groupe-pays Liban, Cités Unies France</p>	



COLLECTION « GROUPE - PAYS » : 25 EUROS

- ❖ Dossier pays RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
- ❖ Dossier pays ROUMANIE (2005)
- ❖ Dossier pays HONGRIE (2005)
- ❖ Dossier pays POLOGNE (2004)
- ❖ Dossier pays CROATIE (2006)
- ❖ Dossier pays SLOVAQUIE (nouvelle édition à paraître)
- ❖ Dossier pays CHINE (2004)
- ❖ Dossier pays JAPON (2007)
- ❖ Dossier pays MAROC (2007)
- ❖ Dossier pays TUNISIE (2005)
- ❖ Dossier pays LIBAN (2007)
- ❖ Dossier pays ISRAËL (2007)
- ❖ Dossier pays PALESTINE (à paraître 2008)
- ❖ Dossier pays BRÉSIL (2006)
- ❖ Dossier pays NICARAGUA (2006)
- ❖ Dossier pays CUBA (à paraître 2008)
- ❖ Dossier pays SENEGAL (octobre 2007)
- ❖ Dossier pays MAURITANIE (à paraître 2008)
- ❖ Dossier pays MALI (à paraître 2008)
- ❖ Dossier Pays AFRIQUE CENTRALE (à paraître 2008)

COLLECTION « GROUPE - PAYS » : 40 EUROS

(comprenant le Répertoire des partenariats)

- ❖ Dossier pays VIETNAM (2005)

REPERTOIRES DES PARTENARIATS DE COOPERATION DECENTRALISEE : 15,00 EUROS

- ❖ franco- polonais
- ❖ franco- roumains
- ❖ franco- tchèques
- ❖ franco- hongrois
- ❖ franco- chinois
- ❖ franco- japonais
- ❖ franco- algériens
- ❖ franco- marocains
- ❖ franco- tunisiens
- ❖ franco- libanais
- ❖ franco- israéliens
- ❖ franco- palestiniens
- ❖ franco- tunisiens
- ❖ franco- américains
- ❖ France - Amérique Latine et Caraïbe
- ❖ franco- sénégalais
- ❖ franco- togolais
- ❖ franco- burkinabés
- ❖ franco- maliens
- ❖ franco- malgaches
- ❖ franco- béninois
- ❖ franco- mauritaniens

COLLECTION « REFLEXIONS » : 15 EUROS

- ❖ Les Jeunes, la vie locale et l'action internationale (2003)
- ❖ Regards sur la coopération décentralisée franco-burkinabé (2003)
- ❖ Pauvreté et inégalités en Afrique Subsaharienne (2002)
- ❖ Les instruments juridiques de la coopération décentralisée (2006)
- ❖ L'impact local de la coopération décentralisée sur les territoires (2006)



OUVRAGES HORS COLLECTION

- ❖ Actes des 2èmes Rencontres franco-algériennes des maires et présidents de collectivités territoriales (2005) :
25 euros
- ❖ Coopération décentralisée pour le développement durable, guides méthodologiques, en partenariat avec l'AFCCRE et l'Association 4D. (2005) :
15 euros
- ❖ L'évaluation des partenariats de coopération décentralisée :
10 euros
- ❖ Coopération décentralisée au développement local urbain en Afrique-2 volumes (2000) :
10 euros

DVD

- « Voter en Palestine » (2007) :
21 euros

BON DE COMMANDE à retourner à Cités Unies France Fax : 01 53 41 81 41

Nom
Prénom.....
Fonction.....
Collectivité.....
Adresse.....
CP..... Ville.....
Tél. : Fax :
E-Mail.....

- Je joins un chèque deeuros à ce bulletin (un reçu sera adressé avec les ouvrages)
- Je paye par virement administratif (joindre le bon de commande de la collectivité)

Frais d'envoi – 5€ pour l'étranger

Pour plus d'information, merci de contacter :
Katarina FOTIC : pecco@cites-unies-france.org

NB : Merci de préciser les ouvrages souhaités.

Télécharger le bon de commande sur le site
Internet de Cités Unies France :
<http://www.cites-unies-france.org/html/cuf/cuf5.html>

N'hésitez pas à envoyer vos messages à : coop-dec@cites-unies-france.org

Directeur de publication : Charles Josselin

Rédacteur en chef : Bertrand Gallet